

La Ville de Bedford lance un programme pour venir en aide à ses chats errants



Soucieux du bien-être animal et de la qualité de vie dans ses quartiers, le conseil municipal de Bedford a accordé un budget de 5 000 \$ pour la mise en œuvre d'un nouveau programme CSR (Capture – Stérilisation – Relâche) en partenariat avec la SPA des Cantons.

Cette approche reconnue vise à contrôler de façon humaine la population de chats errants sur le territoire en réduisant les naissances tout en améliorant la santé et les conditions de vie des animaux.

Les chats errants capturés sont pris en charge par la SPA des Cantons, où ils reçoivent des soins de base, sont vaccinés et stérilisés avant d'être relâchés dans leur milieu de vie.

Le succès du programme repose sur la participation citoyenne. Les résidents qui observent la présence de colonies de chats errants ou qui souhaitent s'impliquer bénévolement dans certaines étapes du programme sont invités à collaborer à cette initiative.

Le programme CSR permettra notamment :

- De réduire les portées non désirées;
- De diminuer certaines nuisances associées aux colonies de chats errants (bagarres, marquage de territoire, miaulements);
- D'améliorer la santé des chats en réduisant la transmission de maladies et les risques liés à la consanguinité;
- D'offrir une solution durable, reconnue et respectueuse du bien-être animal.

Par cet investissement, le conseil municipal souhaite poser un geste concret et durable pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les chats errants présents sur le territoire.

Participation citoyenne

La réussite du programme CSR dépend largement de la collaboration des citoyens du milieu. Les résidents qui observent régulièrement des chats errants sur leur propriété ou qui connaissent des endroits où vivent des colonies de chats sont invités à participer à leur capture sécuritaire.

Aucune expérience particulière n'est requise, mais les participants doivent être à l'aise de suivre les consignes du programme et de manipuler une cage-trappe de façon sécuritaire.

Procédure pour les citoyens désirant participer au programme CSR (Capture – Stérilisation – Relâche)

1. Observation d'un chat errant ou d'une colonie

Le citoyen observe la présence d'un ou de plusieurs chats errants vivant à l'extérieur dans un même secteur.

Avant d'intervenir, il est recommandé de prendre le temps d'observer le comportement du chat et de valider, lorsque possible, qu'il ne s'agit pas d'un chat domestique appartenant à un voisin.

2. Capture sécuritaire

Le chat doit être capturé de façon sécuritaire à l'aide d'une cage-trappe adaptée et d'un appât.

Le bénévole doit obligatoirement se munir d'une cage-trappe appropriée, puisqu'il s'agit du seul dispositif de transport accepté par la SPA des Cantons.

Cette mesure vise à assurer la sécurité du citoyen bénévole, du personnel vétérinaire et de l'animal. Un chat errant ou féral peut être craintif, stressé et parfois agressif lorsqu'il est manipulé. Il est donc important de ne jamais tenter de manipuler directement l'animal ou de le transporter dans une cage de transport standard.

La SPA des Cantons offre un service de prêt de cages-trappes au coût de 5 \$ par jour. Un dépôt de 90 \$ par cage est demandé pour garantir le retour des cages en bon état.


3. Prise de rendez-vous

Avant de capturer le(s) chat(s), le citoyen doit communiquer avec la SPA des Cantons afin de l'inscrire sur sa liste de prise en charge.

Une date pour le CSR sera alors discutée avec le citoyen. Ce dernier pourra par la suite capturer le(s) chat(s) le jour du rendez-vous et l'apporter à la SPA.

Aucune stérilisation ne sera faite sur un chat qui n'a pas de rendez-vous avec la SPA.

Prise de rendez-vous pour la stérilisation

 (450) 263-1117, poste 101

4. Transport du chat

Le citoyen apporte ensuite le chat à la SPA des Cantons à la date prévue et revient le récupérer une fois les soins terminés. Tout se fait dans la même journée.

Adresse de la SPA des Cantons

1507 Rue Principale, Granby, QC J2J 0S4

5. Soins vétérinaires et stérilisation

Ce sont les vétérinaires spécialistes de la SPA des Cantons qui déterminent, après évaluation, si l'animal est admissible au programme CSR, à l'adoption ou à l'euthanasie humanitaire si le chat est trop malade.

Les chats pris en charge dans le cadre du programme CSR reçoivent :

- un examen de base;
- un vaccin de base;
- un vaccin contre la rage;
- une dose d'antiparasitaire;
- une stérilisation;
- une injection d'anti-inflammatoire postopératoire;
- une entaille à l'oreille gauche (pour indiquer visuellement que le chat est stérilisé).

Les frais associés à ces soins sont assumés par la Ville de Bedford.

6. Relâche du chat

Une fois les soins terminés et le chat réveillé, le citoyen retourne chercher l'animal à la SPA des Cantons et le relâche dans le même secteur où il a été capturé.

Cette étape est importante puisque les chats errants sont généralement attachés à leur territoire et y connaissent leurs repères, leurs sources de nourriture ainsi que leurs abris.

Reconnaître un chat errant

Avant d'intervenir, il est important de bien distinguer un chat errant d'un chat domestique qui se promène à l'extérieur.

Un chat errant ou féral :

- Vit à l'extérieur;
- Est souvent craintif ou évite le contact humain;
- Peut sembler sale, amaigri ou négligé;
- Est observé régulièrement dans un même secteur;
- Ne porte pas de collier ou d'identification visible.

À l'inverse, un chat domestique qui appartient à un citoyen peut lui aussi circuler librement à l'extérieur, parfois sans collier.

Avant de procéder à une capture, il est donc recommandé :

- D'observer le comportement du chat pendant quelques jours;
- De vérifier, lorsque possible, auprès du voisinage s'il appartient à un voisin;
- De s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un animal domestique appartenant à quelqu'un.

En cas de doute, il est préférable de communiquer avec la SPA des Cantons avant d'intervenir.

Trucs et consignes

Conseils pour l'utilisation des cages-trappes

- Utiliser uniquement une cage-trappe adaptée et sécuritaire;
- Installer la cage dans un endroit calme, stable et où le chat passe régulièrement;
- Utiliser un appât approprié;
- Ne pas nourrir le chat ailleurs que dans la cage;
- Surveiller régulièrement la cage une fois installée;
- Ne pas laisser la cage active après 17h, pour que le chat ne passe pas la nuit dans la cage;
- Recouvrir la cage d'une couverture après la capture afin de réduire le stress de l'animal.

Consignes de sécurité

- Ne jamais tenter de manipuler directement un chat errant ou féral;
- Ne pas transférer le chat dans une cage de transport standard;
- Garder les mains à l'extérieur de la cage-trappe;
- Éviter d'exposer l'animal à la chaleur ou au froid excessif;
- Transporter la cage de façon stable et sécuritaire.

Que faire en cas de doute?

Si vous avez des doutes sur l'état de santé d'un chat, son comportement ou son statut (chat errant ou domestique), il est recommandé de communiquer avec la SPA des Cantons avant d'intervenir.

Informations importantes pour les propriétaires de chats (Responsabilité des propriétaires d'animaux)

Afin d'éviter qu'un chat domestique soit confondu avec un chat errant, les propriétaires sont fortement encouragés à identifier leur animal à l'aide d'un collier, d'une médaille ou d'une micropuce.

La stérilisation des chats domestiques demeure également l'une des meilleures façons de prévenir la formation de nouvelles colonies de chats errants sur le territoire.

Rappelons que le règlement municipal de la Ville de Bedford prévoit que tout chien ou chat gardé sur le territoire doit être stérilisé par son gardien, à l'exception de certaines situations prévues au règlement.

Le programme CSR cible uniquement les chats vivant à l'extérieur de façon permanente qui n'ont aucun intérêt envers l'être humain ainsi que les colonies de chats errants observées sur le territoire de Bedford.

Foire aux questions (F.A.Q.)

Pourquoi relâcher les chats après la stérilisation?

Les chats errants ou féraux sont généralement peu socialisés et difficilement adoptables. Le programme CSR vise à contrôler la population de façon humaine tout en permettant aux chats de demeurer dans leur milieu de vie.

Pourquoi couper un petit bout de l'oreille?

La pointe d'oreille taillée permet d'identifier rapidement un chat déjà stérilisé dans le cadre d'un programme CSR. Le geste est effectué pendant que le chat est sous anesthésie.

Que faire si un chat domestique est capturé?

Si un chat semble appartenir à un citoyen, il est recommandé de communiquer rapidement avec la SPA des Cantons afin d'évaluer la situation.

Qui paie pour les soins?

Les frais liés aux soins de base et à la stérilisation des chats pris en charge dans le cadre du programme sont assumés par la Ville de Bedford, selon le budget disponible.

Les chats sont-ils vaccinés?

Oui. Les chats pris en charge dans le cadre du programme reçoivent des soins de base, incluant certains vaccins administrés par la SPA des Cantons.

J'ai manqué mon rendez-vous, car je n'ai pas réussi à attraper le chat. Ai-je perdu ma chance de participer au programme?

Non, vous n'avez pas perdu votre place. La SPA est consciente qu'attraper un chat errant n'est pas toujours facile.


Si vous n'arrivez pas à capturer le chat le jour du rendez-vous, contactez la SPA au poste 101 avant l'heure prévue du rendez-vous et celui-ci sera replanifié.

Cependant, si vous ne vous présentez pas à votre rendez-vous et que vous n'appellez pas la SPA, vous perdrez votre place. C'est la responsabilité du citoyen de contacter la SPA.

Coordonnées utiles


Questions générales au sujet du programme

Ville de Bedford

 450-248-2440 ext. 0

Questions techniques au sujet de la capture d'un chat errant

SPA des Cantons

 450-263-1117 ext. 101

lundi au vendredi : 10 h à 17 h

samedi : 9 h à 17 h